

## RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'ACPR

Référence : ECV051	Durée : 3 h	Niveau : Bases	Modalités : Classe virtuelle	Tarifs : 540,00 €
-----------------------	----------------	-------------------	---------------------------------	----------------------

### LIEUX ET DATES :

#### **A distance**

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.

#### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**Formation illustrée par des cas pratiques**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.**

**PROGRAMME**

- A. Présentation de l'ACPR et de ses missions
1. Contribuer à la stabilité du système financier
  2. Protéger la clientèle
  3. Représenter la supervision française sur la scène internationale et européenne
- B. Moyens d'action de l'ACPR
1. Pouvoirs de l'ACPR
  2. Contrôles sur place et sur pièces
  4. Questionnaires adressés aux assureurs
- C. Pouvoirs de sanction de l'ACPR
1. Mesures de police administrative
  2. Sanctions disciplinaires graduées
  3. Quelques exemples de décisions de la commission des sanctions de l'ACPR

**Validation des acquis :**

**De nombreux cas pratiques permettent de valider la bonne acquisition des connaissances. Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.**

**PUBLIC**

Administrateurs  
Cadres des organismes assureurs

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :**

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à

réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 14/04/2026 à 14:28